



INTERVENTIONS SYNDICALES

N° 1 - MAI 2024

QU'EST-CE QU'INTERVENTIONS SYNDICALES ?

Ce bulletin a été proposé par *Aplutsoc* pour associer des militants syndicaux, de tous les syndicats, en un réseau dont le sujet de discussion et d'action soit : comment gagner ?

Gagner, dans chaque lutte revendicative, car il n'y a pas de « petites » revendications, et parce que le résultat le plus important de toute lutte grande ou « petite » est l'union grandissante des travailleurs.

Gagner, parce qu'à l'échelle nationale, nous ne cessons de perdre, n'ayant fait que ralentir les contre-réformes. Sur aucune, dont celle de Macron contre nos retraites, nous n'entendons tourner la page. Mais gagner signifie affronter le pouvoir central, comme on affronte le patron dans une entreprise ou le chef dans un service. Affronter et battre le pouvoir central : ce thème va donc être au cœur de nos débats et propositions d'actions.

Gagner, parce que les revendications de toutes et de tous, réunies, signifient changer la vie, signifient « l'abolition du salariat et du patronat ». Les luttes revendicatives aujourd'hui comportent de manière fondamentale l'exigence d'émancipation des femmes envers toute forme de domination masculine. Et elles se heurtent de front à la destruction des milieux de vie par la production capitaliste : stopper cette destruction et assurer un monde vivable, c'est cela aujourd'hui changer la vie.

Discuter sur les conditions de nos victoires et agir pour les réaliser : c'est par cette approche que nous proposons d'aborder, par un débat ouvert, l'orientation et la place des organisations syndicales, sur les conditions de leur unité, de leur éventuelle unité organique, et sur leur action internationale.

SOMMAIRE :

- INTRODUCTION : QU'EST-CE QU'INTERVENTIONS SYNDICALES ? page 1
- GRÈVE GÉNÉRALE (VP) page 2 et 3
- CONTRE « LE CHOC DES SAVOIRS », QUE FAIRE? (VP) page 4
- COMMERCE ET J.O (LD) pages 4 et 5
- MARATHON SYNDICAL SUR LES CHANTIERS DES JO page 5
- FEMME, TRAVAIL ,SANTÉ (FD) page 6
- CONTRIBUTION DE NTPLP (NE TOURNONS PAS LA PAGE) pages 7 et 8
- POLLUANTS ETERNELS OU INDÉPENDANCE SYNDICALE (LM) page 9
- INTERNATIONAL :
 - USA : DANS L'AUTOMOBILE, LES PORTES DU SUD SONT OUVERTES (D'APRÈS LUIZ FELIZ LEON) page 9
 - APPEL DES SYNDICATS PALESTINIENS page 10

GRÈVE GÉNÉRALE

Dans les discussions sur les luttes sociales et le syndicalisme, deux sujets reviennent fréquemment : la grève générale ou tout du moins le « blocage de l'économie », et la question d'une manifestation centrale vers le pouvoir exécutif de l'État, porteuse d'un affrontement politique. Ces deux thèmes ne s'opposent pas, bien au contraire, mais il me semble important de réfléchir à leur articulation. Pour ce faire, un survol historique rapide (et bien sûr partiel) ne sera pas inutile.

L'idée de grève générale des travailleurs salariés est née en Angleterre dans les années 1830. Elle avait alors une signification politique évidente, car, pour les chartistes, le mouvement ouvrier massif de cette époque, exigeant la démocratie, elle était vue comme un moyen d'imposer cette démocratie, identifiée au pouvoir de la classe travailleuse. Les accents millénaristes ne manquaient pas : le cabaretier chartiste William Benbow l'appelait le Grand National Holiday, en référence au « mois sacré » de l'Ancien Testament. Les poussées grévistes liées à la revendication du suffrage universel se produisirent en 1839, 1843, 1848, et encore 1866.

Mais par la suite, trade-unionisme et travaillisme eurent une approche uniquement économique des grandes grèves, ce qui les conduisit à ne plus rechercher de vraies généralisations. Les grèves de mineurs, pour des motifs initialement économiques, salaires en 1926, liquidation du secteur minier en 1984, ont été au cœur de ces poussées et ont connu leurs deux grandes défaites, justement en 1926 et en 1984, pour ne pas avoir cherché l'affrontement central avec le pouvoir politique par la généralisation. Plus exactement, ce dénouement a été cherché plus ou moins spontanément, mais les organisations, les grandes « réformistes » comme les petites « révolutionnaires », ne l'ont pas envisagé.

En France, il y eut un discours de la grève générale avant sa pratique. Ce discours doit beaucoup à l'anarcho-syndicalisme et a construit l'identité du syndicalisme révolutionnaire. Pour Fernand Pelloutier, la grève générale était le moyen non politique, ou anti politique, de réaliser « l'abolition du salariat et du patronat » (charte d'Amiens, 1906) : arrêt de la production puis remise en marche sans passer ni par la case « élection » ni par la case « insurrection ». Est resté de cette période l'héritage de la « double besogne » : la somme de toutes les revendications immédiates c'est l'abolition du capitalisme. Mais la double besogne ne dit pas, par elle-même, que faire de l'État.

La pratique est venue, par en bas, dans la suite du XX^e siècle. Sans détailler ici cette histoire très riche, disons que la classe ouvrière en France a réalisé véritablement trois grèves générales, en 1936, en 1953 et en 1968. En 36 ce furent les usines, en 53 les services publics (autres que l'école car on était en août), en 68 tout le monde avec la jeunesse étudiante comme mèche. Les revendications étaient salariales, toujours, mais aussi dirigées contre les menaces de contre-réforme visant les retraites et la Sécu dès 53, mais une fois la masse réalisant sa propre présence, transformée en un moment « magique » par ce qu'elle était en train de faire, il était question de révolution et de changer la vie. La question du pouvoir ne fut pas résolue : en 36 les travailleurs pensaient que le gouvernement les soutenait, 53 s'est terminé par une impasse

suivie de la guerre d'Algérie et du coup d'Etat de 58 instaurant notre V^e République, en 68 les larges masses ont voulu la fin de ce régime (« 10 ans ça suffit ») mais il n'y eut pas de traduction politique, si ce n'est 12 ans plus tard, en 1981, et la suite on la connaît.

Signalons que les deux grèves générales les plus foudroyantes et les plus massives de l'histoire ont eu lieu en Allemagne et pour des raisons politiques : en 1920, déjouant un coup d'Etat militaire prussien (le putsch de Kapp), à l'appel des chefs réformistes, et début septembre 1923, spontanément, renversant un gouvernement et ouvrant la possibilité d'une révolution que le mouvement communiste ressentit mais ne saisit pas au bon moment. De ce cul-de-sac, résultèrent en contrecoup rien de moins qu'Hitler en Allemagne et Staline en URSS !

Ce très rapide survol (que l'on pourrait, et qu'il faudrait, étendre au monde entier) aura au moins montré, j'espère, à quel point cette histoire, celle de nos combats, est méconnue : ce n'est pas un hasard !

Toute vraie grève est politique par cela même qu'elle unit et inspire celles et ceux qui la font, leur donnant confiance et aiguillant leur conscience. Attention, les fausses grèves existent : en France elles s'appellent « journées d'action », même si certaines sont parfois saisies par les larges masses pour en faire de vraies grèves ou leur point de départ. Cette dimension politique au sens de « l'union grandissante des travailleurs » (Marx) est présente dans la moindre grève et déjà dans les incidents quotidiens des relations sociales. Mais quand les grèves s'appellent, s'agglutinent et se superposent, elle s'accroît encore et atteint son maximum avec la grève générale. Il n'y a donc rien de plus politique que la grève générale.

L'unité organique entre les besoins, les revendications économiques les plus « immédiates », la formation des consciences et des élans collectifs et de la confiance de classe – car la conscience de classe est d'abord une confiance ! - et la tension vers l'affrontement politique avec le pouvoir en vue de le renverser et donc de le remplacer, a été magnifiquement exprimée dans un petit opuscule qui mérite d'être tenu pour « le » classique de la grève, à mon avis : Grève de masse, parti et syndicat, de Rosa Luxemburg, écrit après l'expérience des grèves de masse en Russie et en Pologne en 1905.

En France, après 1981 et les deux septennats de présidence mitterrandienne de la V^e République, se sont à nouveau produites une série de poussées grévistes, ne réalisant pas de grèves générales mais ayant un contenu ouvertement politique, déclenchées par le refus de contre-réforme gouvernementales visant surtout les retraites et le salaire socialisé : 1995, 2003, 2008, 2010. Trois traits les spécifient par rapport aux grèves générales de la période précédente.

Tout d'abord, elles n'ont jamais été « générales » - mais à vrai dire le contenu « général » de la grève générale est politique et les grèves générales réellement générales n'ont jamais existé, sauf peut-être dans les deux exemples allemands, totalement occultés, que j'ai mentionnés. Les directions syndicales les ont gérées en tolérant un certain niveau limité de généralisation...

....suite article Grève générale de la page

... consistant à organiser des « temps forts » accompagnant la grève en continu d'un secteur du salariat à statut (cheminots et/ou fonction publique), dite « reconductible ».

Ensuite, elles ont été initialement défensives, s'opposant à des contre-réformes qu'elles ont ralenti dans la durée, mais pas empêchées. Elles les auraient stoppées en passant de la défensive à l'offensive, ce qui ne consiste pas dans la surenchère des revendications, mais dans l'affrontement direct avec le pouvoir. On invoque généralement l'absence de perspective politique « à gauche » pour expliquer que celui-ci n'ait pas eu lieu, ou ait été évité par les directions syndicales ; je vais y revenir.

Troisième trait marquant, elles ont été animées et entretenues, dans les localités, sites logistiques, petites villes ..., par des équipes intersyndicales de militants (souvent CGT, FO, FSU, SUD, d'autres s'y joignant selon les circonstances), fières de leur « unité » et recherchant l'extension au plan local, ce qui a conduit dans la durée à un piétinement particulièrement flagrant en 2010, dans la mesure où l'extension au plan national faisait l'objet de l'évitement des directions.

Cette période nous a beaucoup marqués, cependant, nous avons à nouveau changé de période, depuis 2016 au moins. Il y aurait beaucoup à dire mais je tenterai un diagnostic politique sur ce qui a changé : à force de buter sur l'absence de « débouché politique » (d'ailleurs invoqué, et pourquoi pas de bonne foi, par les directions syndicales pour justifier leur stratégie d'évitement et de prolongation), le mouvement d'en bas en vient à chercher, confusément, à construire à partir de lui-même son propre débouché politique. C'est ce qu'ont fait les Gilets jaunes, énorme mouvement parti des couches les plus précarisées du prolétariat et de la petite-bourgeoisie, qui ont réinventé, tous les samedis de fin 2018 début 2019, la manifestation centrale pour « aller chercher Macron », c'est-à-dire renverser le pouvoir et le prendre.

Toute cette histoire, de l'héritage ancien syndicaliste-révolutionnaire à ces dernières années, a construit une spontanéité (qui n'est pas une pure spontanéité, cela n'existe pas, mais qui incorpore ces héritages de manière confuse, organique) que nous retrouvons dans le caractère massif, national, généralisé, des manifestations de défense des retraites contre Macron, du premier semestre 2023, et présentement dans la poussée de défense de l'école publique et de la jeunesse contre Macron encore. Dans les deux cas, la question d'une vraie manifestation nationale est un sujet sensible, en raison du caractère politique de la grève générale qui se cherche.

Pour bien comprendre le problème, je ferai un petit détour par le congrès de Solidaires qui vient de se tenir. Ses dirigeants Murielle Guilbert et Simon Duteil expliquent dans Médiapart qu'en 2023 il aurait fallu « monter d'un cran le rapport de force et ça passe par un blocage massif de l'économie, pas que sur une seule journée. On l'a proposé, mais ça n'a pas pris. Pourquoi ? peut-être parce qu'il n'y a pas eu une assez grande auto-organisation des travailleurs, pas assez d'assemblées générales. » Il est frappant de constater

que ces dirigeants syndicaux qui se veulent plus combatifs, voire révolutionnaires, que les autres, occultent totalement, comme les autres, la question de l'affrontement central avec le pouvoir que soulève un mouvement d'ensemble comme celui-là, et expliquent ce qui fut en réalité un échec en disant que c'est la faute des travailleurs, qui ne sont pas assez « auto-organisés ». L'« auto-organisation » est ici dévoyée en une vertu propre à certains militants, dominant de leur hauteur les larges masses.

Leur conclusion : « ... on va travailler sur comment la grève reconductible peut être considérée comme l'instrument utile pour qu'on ne se retrouve pas de nouveau dans cette situation. »

Bingo : au moment même où ils racontent cela, on voit comment, dans l'enseignement public, la thématique de la « grève reconductible », totalement banalisée, reprise par toutes les organisations syndicales, constitue précisément « l'instrument utile » pour reproduire cette même situation !

Pourquoi ? Parce que « la grève reconductible » est devenue, envers la grève générale, ce que la classique journée d'action est à la vraie grève. Elle en mime la « radicalité » et la volonté de puissance, tout en renvoyant à chaque collectif de travail la responsabilité, chaque jour qui passe, de décider ou non de se sacrifier pour un jour de grève de plus, sans montée commune, sans élan commun, sans union de tous les secteurs, sans frapper ensemble, dans la dispersion théorisée et le tout « dans la durée ». Franchement : rien de plus bureaucratique !

Qu'est-ce qui peut aider à aller vers la grève générale dans l'enseignement public, pour de bon, et donc à unir aussi de larges secteurs de la jeunesse et de la population ? Pas d'exhorter les personnels à « s'auto-organiser » et à faire des « reconductibles ». Mais de fixer des échéances pas trop éloignées vers lesquelles on monte et pour lesquelles on s'unit. Une manifestation au ministère appuyée sur une ou plusieurs journées de grève est la forme y correspondant le mieux.

Sa fonction politique, car le mouvement réel est politique, est double. D'une part, elle favorise la montée de la grève réelle, qui, certes, peut être « reconduite », mais qui n'est pas la « grève reconductible » telle que présentée ci-dessus. D'autre part, elle le favorise en le faisant converger vers un affrontement, la signification symbolique et politique de la manifestation centrale. Celle-ci ne règle pas forcément la question, mais on voit qu'elle fait suffisamment peur pour faire l'objet de tous les évitements possibles de la part des directions syndicales nationales. A son tour, elle permet ensuite la généralisation et si le blocage de l'économie se réalise, c'est par ce cheminement politique et pas autrement. La voie du blocage de l'économie est politique : les secteurs stratégiques entreront en mouvement en s'ouvrant la perspective d'aller à l'affrontement avec le « patronat concentré », c'est-à-dire l'État.

Qu'y-a-t-il au bout du bout ? Eh bien, la révolution, qui ne tombe pas du ciel mais germe dans notre sol quotidien, ou en d'autres termes, la démocratie.
Mais j'arrête là : discutons de tout cela !

CONTRE LE « CHOC DES SAVOIRS », QUE FAIRE ?

Dans l'enseignement public, la violence des contre-réformes annoncées, la crise au sommet et à tous les niveaux du ministère, et la poussée des personnels cherchant à affronter le pouvoir et à gagner les « parents d'élèves », c'est-à-dire les larges masses, ont ouvert une situation dans laquelle la grève générale de l'école publique avec montée en masse contre le gouvernement est possible et nécessaire.

A cette possibilité et cette nécessité, le discours de toutes les directions syndicales et de bien des militants syndicaux sur la « grève reconductible » et la « lutte dans la durée » ne répond pas, mais fait obstacle : c'est là un problème éminemment politique.

L'exécutif Macron/Attal donne une place centrale à ses attaques contre l'école publique, structurées autour du « choc des savoirs ». Outre l'importance symbolique et politique qu'elles ont pour Attal, dont elles ont constitué la rampe de lancement pour aller à Matignon, elles sont à l'intersection, d'une part de l'amplification de la destruction du statut de la Fonction publique (projet Guérini), d'autre part d'attaques contre la jeunesse à coup de cristallisation, de répression, d'embrigadement et de stages bidons. Les groupes de niveaux au collège réuniraient tous ces traits : mettre une partie de la jeunesse au rebut, casser la relative indépendance professionnelle des professeurs liée au statut de la fonction publique et à la laïcité.

Leur mise en place est en grande difficulté et il est clair d'ores et déjà qu'ils n'existeront pas ou n'existeront que de façon biaisée dans beaucoup de collèges à la rentrée de septembre 2024. Mais cela suffirait pour disloquer, car c'est bien la dislocation de l'école publique que recherche le gouvernement. C'est le retrait la revendication, c'est pour le retrait qu'il y a et qu'il y aura affrontement.

Grèves, démonstrations, réunions publiques, occupations d'établissements, s'étendent en nappe dans toute la France. En Seine-Saint-Denis, l'intersyndicale (FSU/CGT/SUD/CNT), après avoir été reçue et, selon ses propres dires, promenée, de Matignon au ministère, a relancé la grève à la rentrée des vacances de Pâques, le 22 avril. Il faut bien comprendre qu'il n'y a pas et qu'il n'y a pas eu de « grève reconductible » dans tout le 93, mais que les personnels ont mis sur le devant de la scène l'opposition unanime au « choc des savoirs » et l'exigence de moyens, chiffrés, pour l'école, par une série ininterrompue d'actions, réunions, manifestations, avec le soutien et la participation de parents et de lycéens. La caisse de grève qui a dépassé les 90 000 euros à la veille du 22 avril, atteste du soutien populaire.

Au niveau national, les organisations syndicales viennent de produire deux appels : l'un, du 22 avril, FSU/CGT/SUD/UNSA/SGEN-CFDT, l'autre, du 25 avril, FSU/CGT/SUD/FO. Tous deux dénoncent le « choc des savoirs » (celui du 25 avril dénonce aussi la réforme de la voie professionnelle, dont ne parle pas celui du 22 avril), appellent les personnels à faire ce qu'ils font déjà (réunions, grèves, assemblées générales ...), annoncent qu'à la rentrée « nous ne trierons pas nos élèves », et font l'éloge de la mobilisation « dans la durée ».

« **contre le choc des savoirs, pour le choc des moyens et des salaires.** » Dans la dernière ligne, pas particulièrement mise en valeur, l'appel du 22 avril annonce l'« organisation le samedi 25 mai d'une journée nationale d'action avec des manifestations en région et à Paris **contre le choc des savoirs, pour le choc des moyens et des salaires pour l'école publique** ». Celui du 25 avril appelle

« ...à participer massivement aux manifestations unitaires avec les parents d'élèves du samedi 25 mai **contre le choc des savoirs, pour le choc des moyens et des salaires pour l'école publique** ».

Ce double appel au 25 mai montre et confirme que la grève générale de l'école publique avec montée en masse contre le gouvernement est possible et nécessaire. Mais le 25 mai n'est pas cela. Nous proposons d'exprimer partout ce qui doit être clair pour gagner :

« Le refus du « choc des savoirs » est généralisé. C'est de la défense de la jeunesse et de l'école publique qu'il s'agit : il y a urgence. La force et la durée des mobilisations ont montré que la grève générale de l'école publique avec montée en masse contre le gouvernement est possible et nécessaire. Il est de la responsabilité des directions syndicales nationales de l'organiser ».

Unissons-nous et participons à la journée nationale du 25 mai pour cela : RETRAIT du « choc des savoirs ! »

VP

COMMERCE ET JO : faire de leur fête une opportunité pour nos revendications

Du 26 juillet au 11 août auront lieu, à Paris mais aussi en banlieue, les Jeux Olympiques soit le plus grand événement sportif mondial. En dépit de l'accentuation des crises au plan international, avec son lot de guerres dont celle que l'humanité se livre à elle-même à travers la crise bioclimatique, comme sur le plan intérieur, avec des lignes de fractures grandissantes au niveau politique qui ne manqueront pas de s'accroître suite aux résultats des élections européennes, c'est une parenthèse enchantée que veulent nous vendre Macron et le gouvernement.

Pire, il faut s'attendre à une accentuation du contexte de régression des libertés publiques : des jeux oui, comme sous la Rome antique, mais sans pain et encore moins de roses, hormis pour les futurs champions.

Pour leur part, les salarié-es du commerce sont d'ores et déjà sous pression avec le refus des congés traditionnellement pris à cette période, faute d'embauches en conséquence. Elle sera davantage décuplée alors que le Préfet vient d'autoriser l'ouverture dominicale des commerces alimentaires, d'habillement, de sport ainsi que des librairies dans, finalement, la totalité de la capitale, à la demande de la municipalité dite de gauche, et ce du... 15 juin au 30 septembre prochain !

Construire la mobilisation avant, pendant et après les JO

La Fédération CGT du commerce, la principale force du secteur, a organisé une manifestation d'avertissement le 15 avril dernier, ...

...suite article « Commerce et J.O.»

...qui a réuni plus d'un millier de travailleurs-euses entre Opéra et Hôtel de Ville. Son secrétaire général tient un discours revendicatif, promettant y compris de mobiliser le personnel de sécurité et de la restauration collective, là où la CFDT a promis, elle, de ne pas gâcher la fête.

Un collectif d'organisations structuré autour d'ASSO, le syndicat du personnel associatif rattaché à l'Union syndicale Solidaires, a entamé lui, une campagne de sensibilisation en direction des nombreux bénévoles recrutés pour l'occasion, en particulier dans le 93 où est situé le village olympique, ce qui lui a valu d'être inquiété par la police.

Enfin, la branche francilienne de SUD Commerce a fait connaître son intention de contester les arrêtés préfectoraux, qui vont être étendus aux Hauts-de-Seine, et a initié une réunion intersyndicale le 6 mai prochain pour coordonner une réponse commune à même de peser et de dépasser ainsi les déclarations d'intentions en la matière.

Imposer partout la prise en compte du temps de trajet domicile/travail qui sera décuplé alors que des restrictions de déplacement et des lignes de métro saturées sont à prévoir, tout comme arracher le versement d'une prime JO, à l'instar de ce qu'ont déjà obtenu la Fonction publique et les Transports, voilà des réponses syndicales urgentes à apporter et un signal fort à envoyer à la majorité comme au patronat alors qu'une nouvelle Loi Travail est prévue une fois les épreuves terminées. Ces travailleurs - et surtout travailleuses - ont montré lors du Covid combien leur activité était essentielle pour faire tourner la société, c'est donc le bon moment pour elles et eux de le leur rappeler !

LD



"MARATHON SYNDICAL SUR LES CHANTIERS DES JO"

« Signée en 2017 par les cinq confédérations syndicales et trois organisations patronales représentatives en France, la charte sociale des Jop Paris 2024 s'est fixée pour but de « constituer une référence en matière sociale » pour la préparation et l'organisation de cette future rencontre sportive d'ampleur mondiale.

Pourtant, si cette charte est une première historique, elle n'est « pas contraignante juridiquement, commente Bernard Thibault. C'est plus un texte d'engagement politique, une orientation pour favoriser un emploi durable. Mais les entreprises fonctionnent comme elles fonctionnent par ailleurs ». La charte ne modifie pas la « configuration plus générale qui mine cette activité » où le recours à la sous-traitance représente « 60 à 80 % » de l'activité, poursuit l'ancien secrétaire général de la Cgt. Et le comité chargé de veiller à l'application de ces préconisations est seulement « consultatif », précise le texte de la charte.»

(Journal Options)

De surcroît le reportage du journal de la CGT décrit les nombreux obstacles que rencontrent les délégués des syndicats du BTPet de l'intérim qui veulent visiter les chantiers, la forte prédominance des intérimaires du BTP et les sous-traitants en cascade. Un échantillon du dialogue social macroniste présenté comme référence en la matière, il fallait oser. Mais Options le journal des cadres CGT n'ira pas au delà d'un constat qui se voudrait équilibré.

https://journaloptions.fr/2023/01/13/marathon-syndical-sur-les-chantiers-des-jeux-olympiques/?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMTAAR0xbzVRkqvkiL_BcHt41sF580f9curlI2D8Ytm7HZ4Jr3MUeYdts1xj-El_aem_ASYTo9_BN7vvR5qMib83yLuyvzhZOvUvQDPIHNx9UCLPteHnM6iz1b1fC3yJlcU9RtpMKWO8Ab38i1nR1cd3LUfR



FEMME, TRAVAIL, SANTE.

Les maladies professionnelles sont largement sous-évaluées en raison d'une difficulté à faire reconnaître le caractère professionnel d'un état mais aussi une méconnaissance du dispositif par les travailleuses et les travailleurs (c'est 75% des MP qui ne sont pas déclarées soit 1 à 2 Md € /an non versés aux malades).

Cette injustice se creuse malheureusement, d'autant plus entre travailleuses et travailleurs. Alors que la santé des femmes est étudiée d'un point de vue social, elle est totalement négligée d'un point de vue épidémiologique. Nous pourrions citer en exemple l'endométriose qui touche près de 2 millions de femmes, sur laquelle les recherches n'ont débuté qu'en 2023 et dont les résultats prometteurs (un simple test salivaire plutôt qu'un diagnostic de 7 ans en moyenne) sont rendus inaccessibles par le coût : 800 € non remboursés. Le congé menstruel a été rejeté en commission à l'Assemblée par des élu·e·s conservateur·trices et réactionnaires qui jugent « *qu'on ne peut pas leur faire confiance* ».

Elles sont là mais on ne les voit pas

Parfois, les femmes sont carrément invisibilisées alors qu'elles sont soumises aux mêmes difficultés et risques de santé. On peut citer notamment les "femmes de paysans" longtemps considérées comme des fantômes aux yeux des droits à la retraite. "J'ai été agricultrice toute ma vie et exposée aux pesticides toute ma carrière" peut-on entendre de cette femme ayant repris l'exploitation de son mari à sa mort. Quelques années plus tard, on lui diagnostique un Parkinson.

Elles sont là mais on ne s'en préoccupe pas

La prévention des risques a été organisée par des hommes pour des hommes, estimant mal, voire occultant en totalité la prise en compte des métiers et risques liés à la santé spécifique des femmes ou les secteurs genres. On peut citer l'exemple des EPI (Équipements de protection individuels) normés sur les références anthropométriques d'un homme "moyen".

Alors que les accidents mortels concernent à 90% des hommes, les femmes sont sur-représentées dans les accidents "graves" du travail avec des arrêts en moyenne plus longs et ce dans tous les secteurs en dehors du BTP. Dans ce secteur, les accidents concernant les femmes ont augmenté de 85 %, tandis que ceux impliquant des hommes ont chuté de 30 %.

Elles sont presque toutes là mais ils n'y connaissent rien

On sous-estime notamment la ségrégation sexuée des secteurs et des tâches. Les femmes sont davantage affectées à des tâches "plus fines" mais nuisibles par la répétitivité, le rythme et les conditions de travail. Au regard des courbes d'évolution des carrières, cette répétitivité est aussi conditionnée par le cantonnement des femmes à des postes sans évolution hiérarchique. En outre, les femmes sont majoritairement exposées à des risques "invisibles" découlant d'une usure physique et/ou psychologique, au contraire des hommes plus exposés à des dangers visibles et soudains.

60% des femmes atteintes de troubles musculo-squelettiques sont des femmes et au moins 20 % des travailleuses ont subi un fait de violences sexiste et sexuelle (VSS) dans le cadre du travail au cours de l'année. Elles sont autant à perdre ou quitter leur emploi pendant la grossesse.

Il y a un an, une infirmière obtenait la reconnaissance de son cancer comme maladie professionnelle. En effet, le travail de nuit serait un facteur d'apparition du cancer du sein. Cette jurisprudence n'a eu aucune conséquence dans le monde du travail. Il est terrible de constater qu'elle ne servira qu'à la reconnaissance de futures victimes mais pas pour les éviter.

Quelles solutions ?

- Liberté de disposer de son corps : mise à disposition gratuite des protections menstruelles sur le lieu de travail, défendre l'IVG, combattre les fermetures de centres de maternité.
- Prévention spécialisée : dépistage de l'endométriose, formation des ressources humaines et personnel encadrant, sensibilisation de toutes, et tous les salarié·e·s
- Accès aux soins : remboursement à 100% des consultations en psycho-traumatologie pour les victimes de VSS, suppression des jours de carence (pour toutes et tous).
- Protection des travailleuses : l'interdiction de mise au placard ou de licenciement en raison de la grossesse ou de la vie de famille, droit à la mobilité géographique et aux absences rémunérées pour réaliser des démarches afin de protéger les victimes de violences intrafamiliales.

Deux jours par an n'y suffiront pas. La grève féministe du 8 mars, « **journée internationale des droits des femmes** » et le 25 novembre « **journée internationale contre les violences sexistes et sexuelles** » doivent bien sûr être investies pour que soient portées ces revendications.

Mais c'est par une intervention permanente dans les collectifs et les instances syndicales locales ou d'entreprises et d'établissements que toutes les formes de discriminations, donc de violence, pourront être le plus efficacement combattues. Et que la victoire des revendications des femmes en matière de protection et de soins de santé, améliorera concrètement leur condition.

FD



CONTRIBUTION DE : NE TOURNONS PAS LA PAGE (NTPLP)

Les batailles de demain se gagnent aujourd'hui !

Mardi 26 mars 2024

La Macronie attaque tous azimuts : destruction des statuts des travailleurs et travailleuses (code du travail et statut des fonctionnaires), coupes drastiques dans les services publics, remise en cause du droit de grève... Dans le même temps, des grèves pour des hausses de salaires ont lieu chaque jour en France, et les enseignant.e.s par exemple nous montrent que la rage est là pour défendre des services publics de qualité. Qu'attendent les directions de chacun de nos syndicats pour organiser une grève de toutes et tous jusqu'à satisfaction de nos revendications ?

Halte à la destruction du Code du Travail ! Non à sa « simplification » !

Le 15 février 2024, 5 député.e.s Renaissance ont remis à Bruno Lemaire le rapport « Rendre des heures aux Français, 14 mesures pour simplifier la vie des entreprises ». Il devrait alimenter le futur projet de « Loi sur la simplification ». Quelques exemples :

➤ **Durée du travail : La fin des 35h**

Il ne suffirait plus que d'une simple déclaration de l'employeur pour dépasser la durée quotidienne maximale de travail effectif de 8h, la durée maximale hebdomadaire de 48h, avoir le recours aux horaires individualisés, et généraliser le travail de nuit.

➤ **Jeunes TPE/PME : La fin des accords de branche**

Les entreprises créées depuis moins de cinq ans et employant moins de 50 salarié.e.s pourraient déroger aux dispositions des accords de branche, qui définissent le salaire minimum, le temps de travail etc. d'une profession donnée.

➤ **Entreprise de moins de 250 salarié.e.s : la fin des obligations sociales**

Actuellement à 50 salarié.e.s, le seuil rendant obligatoire pour l'employeur la mise en place du règlement intérieur, des procédures concernant les alertes professionnelles, du Comité Social et Économique à attributions élargies... serait rehaussé à 250 salarié.e.s, excluant de nombreuses entreprises de ces obligations envers les travailleurs.

➤ **C'est bien la vie des patrons qu'il s'agit de simplifier.**

Source : Liaisons Sociales Quotidien, 19 février 2024

Loi Guerini : Vers la destruction du statut de fonctionnaire

Préparé en 2023, le projet de loi Guerini a été présenté début janvier 2024, comme étant une « révolution » :

- Fin de la garantie de l'emploi
- Déconnexion concours – poste
- Fin des hausses collectives de salaire
- Salaire au mérite
- Primes d'intéressement
- Licenciements facilités ("mobilité")

Il s'agit de s'aligner sur les règles de fonctionnement du privé, alors que Lemaire de son côté prévoit de dynamiter ce qui reste du code du travail ! Initialement annoncée pour le 1^{er} semestre, elle a été repoussée au 2^{ème}, c'est-à-dire après les J.O. C'est le signe que la Macronie ne veut pas d'un affrontement social d'ampleur au printemps.

Source : Le Journal du Dimanche, 7 janvier 2024

10 milliards d'euros de coupes dans les services publics en 2024 : Un choix politique

Avec 260 milliards par an, les aides publiques aux entreprises du CAC 40 et à leurs filiales constituent un des premiers postes de dépenses de l'État. 100 milliards par an s'envolent de notre pays sur les ailes de l'évasion fiscale, et 100 milliards par an sont détournés par les effets de la corruption... 460 milliards en tout !

Plutôt que de s'attaquer au détournement d'argent réalisé par le patronat, Bruno Lemaire a annoncé vouloir couper dans le budget des services publics !

Les 10 milliards de coupes sont répartis comme suit : 2 pour l'Écologie Développement et mobilité durables, 1 pour travail / emploi / recherche et enseignement supérieur... L'aide publique au développement est rabotée de 740 millions, l'aide à l'accès au logement perd 300 millions d'euros. 700 millions d'euros sont supprimés à l'Éducation Nationale. Ce sont des milliers de postes de fonctionnaires qui sont ainsi détruits. C'est un affaiblissement de tous les services publics de proximité (écoles, bibliothèques, mairies, hôpitaux...)

Sommes-nous toujours en démocratie quand la redistribution de l'argent de l'État, notre argent, nous échappe complètement ?

NTPLP ... SUITE ...

Vers une remise en cause du droit de grève

« Les Français savent que la grève est un droit, mais aussi que travailler est un devoir », a déclaré le 14 février le Premier ministre. Le lendemain, Gabriel Attal engageait le Parlement à se saisir du sujet du droit de grève. La ministre du Travail estimait quant à elle que « Prendre nos concitoyens en otage au moment des vacances, ça n'est pas acceptable »

D'autres ministres ont fait des déclarations du même genre. Ainsi Marie Lebec (Relations avec le Parlement), estimant qu'« on peut s'interroger sur le recours au droit de grève quand on a une mission de service public ». Pour elle, il faut « sanctuariser » des périodes sans préavis de grève.

Alors qu'une proposition de loi visant à interdire soixante jours par an toute grève dans les transports a été déposée au Sénat et pourrait être examinée en avril, le sujet du droit de grève, indiquait encore la ministre, « pourrait venir à l'Assemblée, ou faire l'objet d'un accord avec les syndicats. »

Source : Force Ouvrière

Pourtant, des grèves par centaines !

Les grands médias n'en parlent pas, les directions syndicales majoritaires prétendent que les travailleurs et travailleuses ne luttent pas. Faux ! Rien que ces dernières semaines, de nombreuses grèves ont eu lieu, certaines durent encore.

La lutte des enseignant.e.s contre la casse de l'Éducation nationale, le choc des savoirs, etc. etc., se prolonge. Le 93 est en pointe, avec des grèves reconductibles depuis le 26 février. Mais les enseignant.e.s se mobilisent aussi ailleurs : le 95 a procédé à une occupation du Rectorat de Versailles plusieurs jours ; à Nantes, l'accès à un établissement privé a été bloqué par des profs du public grévistes, etc.

Le régime détruisant aussi l'hôpital public, la révolte est à l'ordre du jour, comme à Remiremont (88). Comme pour l'école, la défense des services publics passe par l'alliance des personnels avec les usager.e.s.

La lutte touche des secteurs (du privé), dont certains sans tradition de mobilisation. Souvent, la revendication de hausse de salaires est à l'origine des grèves. Sur les dernières semaines, on peut mentionner celle d'Ubisoft (jeux vidéo), Fiducial (sécurité à la centrale de Civaux), à la société Onela (aide à la personne). Chez Safran (armement), une série de journées de grève pour les salaires a eu lieu. L'entreprise de bus Lacroix (95) a également connu une grève très suivie de trois jours. Grève encore au CFA d'Orly Les Saules (91). Quant à la grève de 6 jours à la Tour Eiffel, elle aura coûté plus d'un million d'euros.

Nous sommes le Courant de Lutte Transsyndical et Interprofessionnel !

Comme on l'a vu, de nombreuses attaques de la Macronie sont en cours ou à venir. Si elles passent toutes, nous n'aurons plus aucun droit, statut, service public. Dans les semaines et mois à venir, continuons de résister, de faire grève, et organisons-nous, rencontrons-nous, anticipons les prochaines attaques et préparons une réponse commune.

Nous sommes le « Courant de Lutte Transsyndical et Interprofessionnel, Ne tournons pas la page », qui réunit des militant.e.s syndiqué.e.s de différents horizons et des activistes non-syndiqué.e.s. Nous nous sommes rencontré.e.s lors du mouvement des retraites de 2023, sur le constat que l'intersyndicale avait refusé de mener la lutte vers la victoire. Nous ne voulons plus laisser les directions syndicales décider de l'avenir des luttes. C'est aux grévistes et aux militant.e.s, syndiqué.e.s ou non, d'en choisir les formes et la direction.

Prochaine réunion : samedi 4 mai 2024, 19h

- Identifier les attaques,
- Proposer un plan de bataille
- Penser les alternatives

à l'EDMP, 8 impasse Crozatier, Paris

Visio : <https://meet.jit.si/lesbataillesdedemain>

Contactez-nous :

Mail : netournonspaslapage@proton.me

Facebook : Netournonspaslapage

POLLUANTS ÉTERNELS OU INDÉPENDANCE SYNDICALE ?

L'Assemblée nationale a débattu le 4 avril dernier d'une proposition de loi d'un député EELV visant à interdire les PFAS. Il s'agit de composés poly et perfluoralkylés (une famille de plus de 4700 molécules) quasi indestructibles et cancérigènes, surnommés « polluants éternels ». Cette interdiction aurait concerné la fabrication et la vente de nombreux produits d'utilisation courante, notamment ceux destinés à la préparation des aliments,

La direction du groupe SEB, propriétaire de la marque Tefal qui utilise ces PFAS toxiques (le PFOA puis l'Adona) dans les revêtement en téflon de ses poêles, a organisé une campagne intensive pour que les ustensiles de cuisine soient exemptés de l'interdiction. Sous couvert de défense de l'emploi sur son site de Rumilly (Haute-Savoie), la direction du groupe a organisé le 3 avril une manifestation à Paris, près de l'Assemblée nationale, avec la complicité active des syndicats CGC-CFE et FO du site, pour que ses productions échappent à la loi.

Dans une atmosphère pesante de pressions patronales sur les 1800 salariés, le syndicat CGT de Tefal Rumilly a eu le courage de refuser de monter dans les cars affrétés par l'employeur et a dénoncé toute manifestation avec le patron. Mais au-delà de l'affirmation de cette belle indépendance syndicale notons aussi l'opposition de ces syndicalistes à produire des ustensiles toxiques et à utiliser des produits polluants qui ont déjà été mis en cause en 2022 dans la pollution des nappes phréatiques qui alimentaient 12000 habitants de leur commune. Oui, il existe une défense de l'emploi, un syndicalisme, qui ne s'accommodent pas de l'empoisonnement des consommateurs. Cela mérite d'être connu, popularisé et soutenu.

LM

invitation d'Interventions syndicales à une réunion Zoom planifiée.

Réunion du mardi 7 mai 2024 à 18H

Heure: 7 mai 2024 06:00 PM Paris

Rejoindre Zoom Réunion via votre navigateur

[https://us06web.zoom.](https://us06web.zoom)

[us/j/86522428954?pwd=IZLYSYxMrVI6urr_tHVqkq2i-gj8EVi.1](https://us06web.zoom/j/86522428954?pwd=IZLYSYxMrVI6urr_tHVqkq2i-gj8EVi.1)

ID de réunion: 865 2242 8954

Code secret: 751321

Rejoindre Zoom Réunion via votre appareil mobile

+33170379729,,86522428954#,,,,*751321# France

+33170950103,,86522428954#,,,,*751321# France

Dans l'automobile, les portes du Sud sont ouvertes

C'est une victoire décisive, les travailleurs de l'usine Volkswagen de Chattanooga, Tennessee, ont voté « **UAW, oui !** » La seule usine non syndiquée de l'entreprise rejoindra enfin le reste du monde.

« *Si les travailleurs des usines de Volkswagen en Allemagne et au Mexique sont syndiqués, pourquoi pas nous ?* » a déclaré l'ouilleur Brian Calderon en espagnol, avant le vote.

Pour contrer la campagne syndicale, Volkswagen a augmenté les salaires de 11% pour correspondre à l'augmentation immédiate que les membres de l'UAW (*Union of Automobile Workers*) ont reçu chez Ford.

Le vote concernait 4326 travailleurs en droit de voter, 2628 se sont prononcés en faveur de la formation d'un syndicat et 985 ont voté contre. Il y a eu sept bulletins de vote contestés et trois annulés.

Les prochains à être consultés sur la création de leur syndicat seront les travailleurs de Mercedes [en Alabama]. « *Nous avons préparé le terrain pour qu'ils gagnent et ils créeront l'élan pour Hyundai et Toyota.* »

Les travailleurs de Mercedes voteront du 13 au 16 mai, avec un dépouillement le 17 mai.

Cette victoire syndicale a été comparée à celle de l'armée de l'Union à Chattanooga en 1863, pendant la guerre civile américaine, lorsque le président Abraham Lincoln avait déclaré que la ville était « *la porte d'entrée vers le Sud* ». Avec la victoire de l'UAW chez Volkswagen, une autre porte vers le Sud a été ouverte.

Les normes salariales et sociales des millions de travailleurs du secteur automobile aux États-Unis ne seront plus fixées par la partie non syndiquée de l'industrie. Un syndicat UAW militant et de plus en plus puissant établira la norme.

(D'après un article de Luiz Feliz Leon le 19 avril, pour Labor Notes)





Appel à l'action de la Fédération Générale Palestinienne des Syndicats de Gaza GRÈVE POUR LA PALESTINE POUR LE 1ER MAI ET LA JOURNÉE DE LA NAKBA

Le 11 avril 2024

À l'occasion du 1er mai et du 15 mai, Journée de la Nakba, nous, membres de la Fédération Générale Palestinienne des Syndicats de Gaza, exhortons nos frères et sœurs du mouvement syndical international à affirmer leur solidarité avec la Palestine en se joignant à nous dans une action collective visant à faire changer le cours des choses. Nous vous enjoignons à questionner le statu quo sur votre lieu de travail et au sein de vos communautés, en refusant de soutenir la violence contre les Palestiniens. Faites entendre vos voix et passez à l'action pour perturber les flux commerciaux et économiques qui soutiennent l'occupation militaire israélienne et l'exploitation des travailleurs Palestiniens.

Notre peuple, en particulier celui de Gaza, subit des atrocités sans nom – les bombardements génocidaires incessants de la part d'Israël, les politiques de famine, les déplacements forcés et la confiscation des terres ont été largement diffusés partout dans le monde. Ces atrocités s'ajoutent à des années de siège brutal et d'occupation militaire qui ont ravagé nos conditions de travail. La guerre génocidaire menée par Israël contre la bande de Gaza ne fait pas exception, et n'est autre que la poursuite de la Nakba de 1948 et une caractéristique du colonialisme de peuplement d'Israël.

Les travailleurs palestiniens ont toujours été la colonne vertébrale de la lutte palestinienne pour la liberté et la justice. Le ciblage délibéré des installations syndicales par Israël, y compris le siège de la Fédération Générale Palestinienne des Syndicats de Gaza, ainsi que tous nos bureaux, constitue une attaque flagrante contre les moyens de subsistance des travailleurs Palestiniens. Malgré ces assauts incessants, nous persistons à sauvegarder nos communautés, en éduquant les enfants dans des tentes de fortune, en diffusant les informations, en soignant les blessés et en organisant la distribution de nourriture. En tant que travailleurs Palestiniens, nous nous engageons à rester forts pour nos communautés.

À l'occasion de ce 1er mai et de la Journée de la Nakba, alors que les gouvernements continuent de faire la sourde oreille, nous restons fidèles à la longue tradition de l'internationalisme syndical, et nous adressons directement à vous : nous vous exhortons à être solidaires de notre lutte et à agir de façon décisive pour honorer les innombrables martyrs et les familles détruites, et défendre avec ferveur une Palestine libre.

Vous qui êtes travailleurs comme nous, en particulier ceux du secteur de l'armement et du transport, nous vous implorons de prendre en compte le fait que vos moyens de subsistance ne devraient pas être fondés sur la destruction de nos terres natales et de nos vies. Alors que nous ne savons que trop bien l'importance d'un emploi décent, nous vous prions de réfléchir aux produits que vous fabriquez et transportez et à l'endroit où ils sont finalement utilisés. La garantie d'un emploi décent ne devrait jamais se faire au prix d'innombrables vies palestiniennes. En tant que premières victimes des armes fabriquées et exportées à l'international, nous vous demandons simplement d'adhérer au principe selon lequel un préjudice causé à l'un est un préjudice causé à tous.

Tout au long de l'histoire, les travailleurs se sont courageusement opposés aux régimes oppressifs. Nous avons refusé de traiter les marchandises en provenance de l'Afrique du Sud de l'Apartheid, et les travailleurs des usines ont refusé la production d'armes au service de dictatures comme celle de Pinochet au Chili. A l'occasion de ce 1er mai, alors que le bilan des morts palestiniens continue de grimper et que nous commémorons les 76 ans depuis la colonisation de la Palestine et l'arrachement à leurs terres de près de 750 000 Palestiniens lors la Nakba (la Catastrophe) de 1948, nous vous prions de rejoindre notre lutte, afin d'œuvrer à la construction de systèmes économiques fondés sur la justice plutôt que sur la destruction.

Joignez-vous à nous pour demander la fin du siège et du génocide perpétré par Israël à Gaza.

Joignez-vous à nous pour réclamer, en tant que travailleurs, nos droits à une vie décente, libre du colonialisme de peuplement et de l'occupation militaire.

Voici quelques actions que vous pouvez mener à l'occasion du 1er mai et du 15 mai, Journée de la Nakba :

- 1.- Refuser de traiter des marchandises en provenance ou à destination d'Israël.
- 2.- Organiser un arrêt ou un ralentissement du travail.
- 3.- Organiser des réunions de formation au sein de votre section syndicale pour discuter de la lutte palestinienne.
- 4.- Distribuer des tracts, des brochures, ou des bulletins d'information sur votre lieu de travail afin d'informer vos collègues de leur fournir des ressources pour agir.
- 5.- Faire circuler une pétition parmi vos collègues pour réclamer des actions spécifiques ou des changements de politiques, comme le désinvestissement des fonds de pension des entreprises complices de l'occupation, ou la mise en œuvre de mesures de boycott à l'encontre des entreprises complices.

**L'heure est venue d'une solidarité courageuse conduite par les travailleurs !
Vive la solidarité internationale avec les travailleurs palestiniens dans leur lutte pour le retour et pour la libération !**

(Traduction Stop Arming Israel France)